

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU LUNDI 12 NOVEMBRE 2018
18 heures – 20 heures

Étaient présents :

L'équipe enseignante :

Mme MAURE-LEVREUX, Mme MERLE, Mme PAYRE, Mme DAVID, Mme PONSOLLE, Mme BELOEIL-BAPPEL, Mme BADET

Les Représentants de parents d'élèves :

Mme BEAUSSIER, Mme MATSUNAGA, Mr MARCO, Mme DENEVERS

La Représentante de la Municipalité : Mme CARLE-VIGUIER

La Représentante des DDEN : Mme DAUJAT

Étaient excusés :

L'équipe enseignante : Mr HOUILLON

Les Représentants de parents d'élèves : Mme SOUILLAT-NOIROT, Mme BARRAUD

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale : Mr FRANÇOIS

Mme Stéphanie BEAUSSIER est désignée secrétaire de séance.

Le conseil d'école débute à 18h00 sous la présidence de Mme MAURE-LEVREUX, Directrice de l'école.

1. BILAN DE RENTREE

Élections de Représentants de parents d'élèves

Présentation des membres du Conseil d'école. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres du Conseil d'école.

Les élections des Représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 12 octobre 2018.

La liste présentée, composée de 6 parents est élue avec un taux de participation de 44,90% (le taux de participation était de 44,33% l'année précédente).

Parents inscrits	Nombre de votants	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages exprimés
196	88	3	85

Ont ainsi été élus titulaires : Mme BEAUSSIER, Mme SOUILLAT-NOIROT, Mme BARRAUD, Mme MATSUNAGA, Mr MARCO, Mme DENEVERS

Effectifs et équipe pédagogique

Les effectifs à la rentrée 2018 sont en hausse (121 en 2017) avec 135 élèves répartis ainsi :

Mme MERLE	Mme BELOEIL-BAPPEL	Mmes MAURE-LEVREUX et DUBLY	Mme DAVID	Mme PONSOLLE	Mme BADET Dispositif Ulis d'école	Mme PAYRE Dispositif EHPI
26 CP	5 CP 22 CE1	20 CE2 8 CM1	11 CM1 16 CM2 A	13 CM1 14 CM2 B	6 élèves inscrits dans les classes de référence précédentes	6 élèves inscrits dans les classes de référence précédentes
26	27	28	27	27		

L'équipe éducative est composée également de :

- 7 Auxiliaires de vie scolaire (AVS) : Mme DOUDOU, Mme SARNAIN, Mme BONNIN, Mme PHILIBERT, Mme BELALOU, Mme NOUGARET, Mme NOMEL
- Mr DAHMANI, professeur de langue de culture d'origine enseigne le mardi de 16h30 à 18h
- Mme PELLETIER, agent d'entretien

La réunion de rentrée pour tous les parents d'élèves a eu lieu en commun avec la maternelle le 18 septembre 2018 dans la salle de motricité de la maternelle :

La réunion prévue sous forme de pôles d'information avec différents thèmes (projet d'école, périscolaire, sécurité, programmes/évaluations, rôle des Représentants de parents d'élèves et implication des parents, ...) a été modifiée suite à la faible participation de parents. Chaque pôle a été alors présenté collectivement avec un temps d'échange avec les parents. Rediscuter de la formule au 3ème conseil d'école.

Livret scolaire unique numérique (LSU) et remise du livret en mains propres :

Livret unique du CP à la 3^{ème}, il constitue un outil officiel de sauvegarde, de restitution et d'édition des compétences des élèves. La continuité inter-degrés : des bilans trimestriels en fin de cycle seront effectués. Il est aujourd'hui généralisé à l'ensemble des établissements scolaires.

La remise des livrets se fera en mains propres à la fin des 3 trimestres (proposition de rendez-vous notée dans le cahier de liaison par l'enseignant). Pour cette période, les livrets seront remis du 13 au 21 décembre 2018.

Santé scolaire :

L'infirmière scolaire, Mme Cierniak interviendra auprès des élèves de CM2 pour une formation aux premiers secours et auprès des CP pour une sensibilisation sur le respect du corps.

Bilan de la coopérative scolaire :

Une participation volontaire a été demandée aux parents pour financer une partie des sorties scolaires et l'achat de matériels pédagogiques.

Sans les projets des Représentants de parents, de l'association de parents d'élèves des écoles du Grand Four (APEEGF), des actions de l'école et cette participation financière, peu de projets verraient le jour.

Nous remercions donc les parents pour leur engagement.

Il est également rappelé que pour les activités extérieures autres que certains déplacements effectués dans le cadre de projets de classes sur Mâcon et de cycles sportifs, les bus sont financés par l'école.

Peu de participations à la coopérative cette année (environ 500 €). Proposition de relancer un appel à participation dans les cahiers de liaisons et mentionner quelques extraits du compte-rendu de conseil d'école, dont celui-ci.

Nous rappelons que les participations en cours d'année sont possibles.

Bilan définitif de la coopérative scolaire au 31/08/18 : 1 394,32 €

Les commissaires aux comptes sont : Mme Payre (enseignante) et Mme Destur (parent d'élève).

Lecture du compte-rendu financier :	Total charges : 4 339,16 €
	Total produits : 4 488,90 €
	Résultat de l'année 2017/ 2018 : 149,74 €
	Total actif : 1 394,70 €
	Solde au 12 novembre 2018 : 881,59 €

Rappel : Pour l'année scolaire 2017-2018, 10 euros par élève ont été reversés par l'APEEGF, soit 1 210 €.

Actions de l'école, des parents et de l'association APEEGF

Cette année encore, les parents d'élèves et l'APEEGF, en partenariat avec les équipes enseignantes, proposeront des initiatives et projets au profit des écoles du Grand Four tout au long de l'année scolaire pour permettre de financer les besoins des écoles (sorties, matériel...).

L'assemblée générale de l'APEEGF a eu lieu le vendredi 9 novembre 2018.

Il a été proposé un accueil café/jus de fruits de rentrée. Les parents ont participé et sont restés plus longtemps que lors de la précédente rentrée.

Avant les vacances de Noël seront organisés une vente de sapins, un marché de Noël (objets fabriqués par les enfants). Les parents pourront participer aux ateliers de fabrication des objets. Il y aura également une prévente de sablés. La date retenue est le 18 décembre de 16h30 à 18h30.

Les parents seront sollicités pour confectionner des gâteaux dans l'esprit de Noël qui seront vendus avec un chocolat chaud.

L'association proposera d'autres actions en cours d'année :

- Carnaval, le 5 mars 2019. L'APEEGF proposera une vente de gâteaux (beignets) et bonbons avec jus de fruits à la sortie de l'école.
- la kermesse sera organisée en fin d'année scolaire et proposée le 15 juin 2018. Organisation entre le repas partagé et la kermesse à revoir. Un concert de l'école élémentaire en chœur dans une salle à redéfinir un soir en fin d'année, pourrait remplacer le spectacle de fin d'année (vu en Conseil des maîtres côté élémentaire, mais pas encore avec la maternelle). S'il y a un spectacle, ce serait simplement celui de la maternelle avec le périscolaire, et éventuellement un ou deux chants de l'élémentaire.
- Achat d'un vidéoprojecteur avant les vacances de Noël.
- Autres propositions : logo APEEGF (concours de dessin à proposer aux enfants, à rendre à la rentrée des vacances de Noël).

Remerciements aux parents et l'APEEGF pour toutes les actions, achats et les accompagnements de sorties scolaires.

Un photographe viendra pour les photos individuelles, de groupe et les photos de fratries le 26 novembre 2018. A la demande des familles, il sera possible de recommander photos et objets au deuxième trimestre.

2- RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Modification de l'article 1 : « ...La semaine scolaire est de 24 heures. Elle se déroule sur 4 jours... » remplace « ...sur 5 jours ». En conséquence, les jours et heures de présence des élèves sont modifiés.

Information note de rentrée 2018 :

Goûter : Selon les recommandations du PNNS (Programme national nutrition santé), un goûter léger sera pris pour les élèves qui auront peu déjeuné, avant le temps scolaire à 8h20. Privilégier les fruits. Le goûter ne sera plus toléré à 10h.

Il est proposé de ne pas l'intégrer au règlement intérieur cette année puisqu'il a été mentionné dans la note de rentrée. Voir comment cela fonctionne et à remettre à l'ordre du jour du dernier Conseil d'école en vue du vote de la rentrée prochaine.

Problème soulevé : des parents passent derrière le bâtiment de cantine / garderie, passage réservé pour les personnes à mobilité réduite. Ce passage est mentionné dans le règlement dans l'article 1, mais il manque un panneau, déjà demandé : « Passage réservé aux personnes à mobilité réduite ».

Le nouveau règlement intérieur est approuvé par le Conseil d'école. L'adoption définitive sera effective après avis favorable de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, Mr FRANÇOIS.

La **Charte de la laïcité** est annexée au règlement intérieur de l'école. Par ailleurs, elle fait l'objet d'un travail spécifique dans chaque classe. Les parents ont été invités à la signer dans les cahiers de liaison.

3- ACTIVITÉS DES CLASSES ET PROJETS

PROJETS D'ÉCOLE

Projet de rentrée sur le thème de la citoyenneté

Lors des premiers jours de rentrée, un défi sur le thème de la citoyenneté, autour de jeux coopératifs a été organisé par l'équipe pédagogique.

Le mardi après-midi a été consacré au déroulement des jeux, par équipes interclasses (12 équipes).

Chaque équipe est passée par un atelier où se déroulait 1 jeu.

Le retour de cette journée de rentrée est très positif auprès des élèves. Ils ont pris l'habitude depuis deux ans de jouer ensemble du CP au CM2. Le constat est fait par les équipes de moins de conflits et de plus de respect entre les élèves.

Ce projet de jeux coopératifs a été prolongé dans certaines classes.

Semaine de rentrée en musique : apprentissage d'un chant commun et sortie musicale en chœur le vendredi 7 septembre 2018.

Modules et méthodes d'enseignement :

- Modules d'enseignement / co-intervention enseignantes-coordinatrice du dispositif EHPI en écriture du ce2 au cm2, les effectifs de l'année étant trop importants pour reconduire les modules à l'identique de la précédente année scolaire.
- Méthode Singapour en mathématiques (cp, ce1, ce2 et cm1 pour un groupe en inclusion inversée dans le dispositif EHPI = Pré-test avec 9 CM1) : travail par modules d'apprentissage. La méthode est concrète en partant de situations de la vie quotidienne pour venir progressivement à l'abstraction, en passant par

- la manipulation et la schématisation. Globalement, bonne progression des élèves.
- Méthode Faire de la Grammaire au jour le jour du CE1 au CM2/ Mme Picot: Il s'agit d'allier la lecture, la grammaire, la conjugaison et l'orthographe à partir d'un texte de lecture. Cette méthode met en valeur la démarche d'investigations des élèves et elle permet de donner du sens aux apprentissages. Les progrès sont rapides et constants dans le temps.
- Individualisation des parcours et prise en compte des spécificités des élèves :
Mise en place de plans de travail hebdomadaires du CE1 au CM2. Ils permettent aux élèves d'apprendre des contenus d'enseignement de manière autonome, à leur rythme, en interaction également avec les autres élèves, durant des temps actifs inscrits dans l'emploi du temps.
Un exemple de plan de travail est montré lors de ce conseil et les objectifs de cet outil amené à évoluer sont expliqués . Comme l'année précédente, seront proposés aux parents des temps de découverte dans des classes.
- Présentation de l'apprentissage de la lecture au CP : apprentissage du code (utilisation des Alphas) + lecture de textes (méthode Max et Jules)
- Progression commune orthographique d'usage : échelle Dubois-Buyse du cp au cm2

Ces méthodes permettent d'harmoniser les méthodes d'apprentissage, de donner du sens aux apprentissages et de favoriser les parcours individualisés.

Les décroisonnements permettent le regroupement des élèves en groupe de classe et permettent aux enseignants de double niveau de se retrouver en simple niveau et d'approfondir les enseignements avec les élèves d'un même niveau :

CM1 et CM2 : Histoire avec Mme David / Géographie avec Mme Ponsolle. Le travail se fait à partir de progressions spirales.

CP et ULIS : espace – temps, puis sciences avec Mmes Merle et Badet.

Projet de correspondance :

Mme Payre, coordinatrice du dispositif EHPI, informe le Conseil d'un **projet de correspondance** avec une classe d'une école en Angleterre (courrier, recettes de cuisine, vidéo...). Projet commun EHPI / CM1 CM2 B.

Projet musical d'école :

Sur le thème des musiques de film, en liaison avec les sciences, français, arts visuels (créations de films d'animation). Finalisation du projet par un spectacle. Travail en classe (écoutes sensibles, apprentissages de paroles,...) , en cycle et en chorale d'école.

Projet jardinage sera reconduit cette année en liaison avec la maternelle.

Aménagements des récréations :

Le matin : Temps calme reconduit avec coloriages, lecture. L'après-midi : jeux de société et jeux de construction

Liaison GS/CP :

Préparation par les enfants d'un goûter de Noël. Les alphas sont utilisés dès la maternelle (apprentissage de la lecture). Action jardinage. Découverte de l'école.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Ces activités assurées par les enseignants pour les élèves en difficulté :

- renforcement de la lecture (fluence et compréhension).

Un bilan sera fait auprès des parents des élèves concernés. Les APC ont lieu les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30. Nous rappelons aux parents qu'il est nécessaire de prévenir la Mairie si votre enfant est déjà inscrit au TAE.

L'équipe pédagogique a constaté l'efficacité de ces activités. Les élèves progressent sur le long terme.

Site de l'école :

Rappel de l'adresse du site : ele-macon-grand-four-71.ec.ac-dijon.fr

Reprise et mise à jour prochainement : il contiendra différents documents, dont quelques photos des activités de l'école. Il est rappelé qu'une inscription à la Newsletter est simple et pratique en quelques clics. Ainsi, chaque nouveauté sur le site fera l'objet d'une alerte mail.

ACTIVITÉS DES CLASSES

Évaluations diagnostiques de début d'année effectuées dans toutes les classes. Ces évaluations ont pour objectif, pour les enseignants, de voir quelles peuvent être les difficultés, les points à revoir et les aides à apporter, les groupes de compétences / modules à mettre en place, les parcours à avancer. La demande du réseau d'aides,

la formation d'équipes éducatives et un projet personnel de réussite éducative peuvent être mis en place également.

Projets personnels de réussite éducative (PPRE) : aider un élève dans un temps déterminé. Proposer des tâches simples, plus ciblées. Contrat entre enfant, famille et école sur toutes les aides qui peuvent être proposées à l'enfant.

CP – classe de Mme MERLE

- Période 2 : activité piscine
- École d'art en période 4
- Partie cinéma d'animation pour le projet musical indépendamment de l'EMAP
- Jardinage dans le cadre de la liaison avec la Grande section.

CP/CE1– classe de Mme BELOEIL-BAPPEL

- Période 1 : Piscine. Remerciement aux parents pour l'accompagnement.
 - Cycle danse en 3ème période.
 - Décloisonnement CP en mathématiques avec Mme Payre.
 - Évaluations diagnostiques nationales : un bilan écrit a distribué aux parents. Rencontres individuelles proposées aux parents par l'enseignante.
 - Jardinage : carrés de jardin avec Mme Maure-Levieux
- La remise individuelle des livrets est prévue avant les vacances de Noël.

CE2/CM1 - classe de Mmes MAURE-LEVREUX et DUBLY

- Projet rallye lecture en période 1 avec Mme Maure-Levieux
- Cycle natation en période 1 avec Mme Maure-Levieux
- Jeux coopératifs en période 1 avec Mme Dubly
- A suivre danse avec Mme Maure-Levieux et acrosport avec Mme Dubly en période 2
- Prévention routière pour les CM1 (partie théorique le 29/11/18)
- Projet jardinage : carrés potagers avec le cp/ce1
- Projet musique : liaison avec les sciences, théâtre d'ombres
- Mathématiques Singapour et calcul mental Calculatrice sur tablettes cm1 avec Mme Payre dans le dispositif (inclusions inversées)

CM1/CM2A - classe de Mme DAVID

- Cycle natation en période 1
- Cross du collège Pasteur pour le CM2 (3 médailles sur 6)
- Cycle judo période 2
- Prévention routière pour les CM1 (partie théorique le 29/11/18)
- Projet musical/liaison avec les sciences : création de film d'animation
- Projet jardinage : météo et influence du climat sur le jardin et les plantations
- Mathématiques : autodétermination des connaissances. Les élèves avancent à leur rythme.
- Concours de lecture documentaire international francophone en période 4
- Intervention de la BPDJ : danger et risque d'internet (permis pour le CM2)

CM1/CM2B - classe de Mme PONSOLLE

- Les élèves ont participé au cross du collège Pasteur avec les élèves de 6^{ème}
- Judo en période 2
- Cycle à l'EMAP sur Civilisations et voyages imaginaires en période 2
- Prévention routière pour les CM1 (partie théorique le 29/11/18), les CM2 iront sur la piste routière des Blanchettes pour la partie pratique au deuxième trimestre.
- Intervention de la BPDJ : danger et risque d'internet (permis pour le CM2)

Dispositif EHPI – classe de Mme PAYRE

- Projet Kolibri
- Cycle à l'EMAP sur Civilisations et voyages imaginaires avec la classe d'ULIS en période 2
- Projet sciences : réalisation d'une maquette sur le système solaire à l'échelle
- Projet exposés sur le centenaire de la fin de la première Guerre mondiale
- Projet musical/cinéma : rédaction des scénarii et réalisation de film d'animation avec la classe de cm1cm2A
- Projet jeu d'échec
- Projets personnalisés pour chaque élève

DISPOSITIF ULIS - classe de Mme BADET

- Cycle piscine période 2
- Cycle à l'EMAP sur Civilisations et voyages imaginaires avec le dispositif EHPI
- Projet Kolibri pour 2 élèves avec le dispositif EHPI
- Projets jardinage et musical d'école
- Classe hétérogène.

Cours enseignement langue culture d'origine :

Mr DAHMANI assure les cours de langue arabe le mardi de 16h30 à 18h. 7 élèves suivent les cours depuis le premier trimestre. Ils donnent lieu à une évaluation des compétences comme pour l'anglais en fin de trimestre.

4. POINT SECURITE

- PPMS :

Le Plan de mise en sécurité (PPMS) face aux risques majeurs, mis à jour en commun avec les 2 écoles Grand Four, prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle, technologique, ou des situations d'urgence particulière (comme l'intrusion d'une personne étrangère à l'école).

Il est donc adapté à sa situation précise et au niveau du plan Vigipirate. Ces exercices permettent de répéter des postures et d'apprendre les conduites à tenir en cas de danger (comme le confinement en cas de risques météorologiques) et font partie de l'enseignement moral et civique.

Un exercice PPMS a été réalisé le 6 novembre 2018. Une information a été donnée aux familles via le cahier de liaison. Une annexe sera distribuée aux familles expliquant chaque année les consignes à suivre en cas de risques majeurs.

Une remontée est faite suite à l'exercice du 6/11/2018 à la Municipalité : la corne de brume à gaz qui ne s'utilise qu'à l'extérieur des bâtiments, ne s'entend pas à l'intérieur des bâtiments des 2 écoles.

5. DEMANDES D'AMÉNAGEMENTS ET DE TRAVAUX

Le Conseil d'école remercie la Municipalité pour les travaux et demandes réalisés :

- Renouvellement du revêtement du sol du bureau de direction et du store des fenêtres.
- La réfection des peintures extérieures des boiseries des bâtiments, portes et préaux.
- L'achat de tableaux blancs pour les 2 classes de cm1cm2 et d'un meuble de rangement du bureau.
- Pose de la boîte aux lettres à destination des Représentants de Parents d'élèves.

Certaines demandes sont réitérées ou effectuées :

- Demande du conseil d'école d'un vidéoprojecteur interactif ((VPI) pour le dispositif ULIS.
- Un panneau pour le passage derrière le bâtiment de cantine / garderie : « Passage réservé aux personnes à mobilité réduite ».
- Installation de meubles coulissants pour ranger le papier (voir compte-rendu de la dernière commission de sécurité).
- Installation de placards muraux dans les classes sous les fenêtres, côté couloir (comme dans les classes des dispositifs EHPI et ULIS).
- Changement des huisseries des fenêtres des 2 couloirs est à envisager : la mairie n'a plus de budget pour ce type de travaux pour les écoles en 2019.
- Une réfection de toute la cour est aussi à envisager.

5. PÉRISCOLAIRE :

- RESTAURANT SCOLAIRE

Deux services du lundi au vendredi. La répartition des élèves dans les services est organisée par la mairie. Le premier service est prioritairement réservé aux petits de maternelle.

Référente TAP/TAE : Marie Levrat

Pour tout renseignement, vous pouvez la joindre au 03 85 39 54 41

6. QUESTIONS DIVERSES

- question 1 :

Temps Méridien :

« Quand il fait froid est-il prévu que les enfants aient la possibilité de rester à l'intérieur ? Dans l'affirmative, le nombre de places est-il limité ? »

Mme Carle-Viguière : Quand il fait froid, deux services sont organisés, les enfants peuvent rester à l'abri (BCD, garderie/jeux et temps calmes, préau, salle informatique/vidéo, les élèves du dispositif ULIS dans leur classe, autres salles de classe...). Information redonnée à la référente du restaurant scolaire.

« Il semblerait que les punitions collectives aient été remises en place, assez régulièrement. Plusieurs enfants ont un fort sentiment d'injustice. La méthode est elle efficace et judicieuse ? » (cette doléance est remontée plusieurs fois).

Mme Carle-Viguiier : Aucune punition collective remontée, ni à la mairie ni à la Directrice de l'école. Des retours au calme sont organisés en musique, avec bienveillance (Temps calmes). Les parents qui entendent les dires de leurs enfants peuvent se rapprocher de la Municipalité pour donner des précisions.

- question 2 : *"Serait-il possible de poursuivre le trottoir au croisement de la rue du Grand Four et du chemin de la Bécassière (en face du char)? Les enfants qui traversent à cet endroit ou qui veulent poursuivre leur route ne sont pas visibles. C'est extrêmement dangereux."*

Mme Carle-Viguiier se mettra en relation avec l'adjoint à l'urbanisme pour étudier la possibilité de prolongation du trottoir. La demande sera à compléter (ajouter un schéma ou autres précisions).

Les enseignants invitent les parents à les rencontrer pour toutes questions d'ordre individuel et ne peut apporter qu'une réponse générale ci-après.

Comme expliqué lors des réunions de rentrée, les enseignants sont disponibles pour échanger et répondre à toutes questions ou problèmes rencontrés.

- question 3 :

« ...Concernant le planning de football, il semblerait que des enfants de cp et ce1 ne disposeraient pas d'autant de plages horaires que les plus grands. Serait-il possible d'y remédier ? Dans les faits, tous les enfants sont censés avoir tous accès aux mêmes choses, dans la réalité, il semble que cela ne soit pas le cas. »

Les plannings tournent par trimestre. Tous les enfants ont droit à la même chose sur l'année : une classe ayant 2 plages de basket et une plage de football un trimestre disposera d'une plage de football et de 2 plages de basket la fois suivante. Ces sujets sont discutés en classe avec les enfants qui peuvent faire remonter leurs demandes. Ce sera réexpliqué lors des réunions de rentrée prochaine et en conseil de classe.

- question 4 :

« ...serait-il possible de ne pas avoir plus de devoirs le mercredi que les autres jours de semaine ? Les enfants n'ont pas école, mais la plupart ont des journées aussi fatigantes au centre de loisirs et peuvent enchaîner avec les activités périscolaires, et la plupart des parents ont une journée de travail normale. Sinon il faudrait anticiper les devoirs pour travailler un peu plus le week-end.

Évaluation à la rentrée avec beaucoup de travail pendant les vacances, n'aurait-elle pas pu être décalée d'une semaine ? Il était compliqué de faire réviser des enfants qui n'étaient pas au domicile et pas avec leurs parents pendant ces deux semaines. »

Les devoirs sont structurés globalement chaque semaine de la même manière pour chaque classe de cycle 2. Les élèves de certaines classes ont parfois une poésie et une leçon à réviser pour le jeudi. Ce temps ne doit pas excéder 20 minutes pour la fin du cycle 2. Les leçons sont structurées en classe avant révision à la maison. Les devoirs des vacances sont limités également en temps : les leçons ayant été structurées également en classe avant révision à la maison.

Dans la perspective du cycle 3 , les révisions de leçons et mots outils appris en classe, ainsi que la lecture font partie du travail personnel. Certains élèves n'en ont pas besoin, pour d'autres, il est nécessaire de réviser en temps limité. Le travail personnel et parcours scolaires peuvent être adaptés. Pour toute difficulté rencontrée, nous invitons les familles à rencontrer les enseignants comme expliqué en réunion de rentrée.

Levée de la séance à 20h30,

La Présidente de séance,
Nathalie Maure-Levreux

La Secrétaire de séance,
Stéphanie Beaussier